## **ANTIDOTE** hebdo

**CGT Finances Publiques 44** 

### N° 470 / 13 janvier 2022

# FINANCER LES SERVICES PUBLICS C'EST BENEFIQUE

#### **HÉCATOMBE SILENCIEUSE**

La déclinaison locale des suppressions d'emplois à la Drfip44 sera examinée en CTL le 18 janvier prochain. Nous savons maintenant quelles structures vont absorber les 34 emplois en moins.

Nous constatons une véritable hémorragie des emplois dans les services de gestion fiscale, mais aussi en contrôle :

- 14 emplois en SIP,
- 17 emplois en SIE,
- 2 en PCE.
- 3 en PCRP.

L'information va-t-elle provoquer une réaction des collègues ? L'intersyndicale étant atone, la CGT met à disposition un modèle de motion de service, certes un peu en mode minimal. La lassitude, l'indifférence ou le déni semblent obérer toute réaction collective.

Faute de colère ne reste que la résignation face à cette politique destructrice qui va encore dégrader nos conditions de travail et l'exercice de nos missions. La CGT ne siégera pas à ce CTL pour ne pas cautionner ce massacre.

#### **CRISE SANITAIRE, PARADIS DES ACTIONNAIRES**

Et enfer des précaires...

Au niveau mondial, ce ne sont pas moins de 2 094 milliards de dollars de dividendes qui devraient être versés en 2022. Soit quand même + 18 % par rapport à 2019, avant crise Covid.



Pour mémoire, les dividendes en France se sont élevés à 51 milliards d'euros et seront de 74,9 milliards en 2022. Comme le rappelle ATTAC, plutôt que de faire les poches des précaires (allocations chômage, APL) et raboter les

services publics, il serait profitable d'aller taxer les actionnaires, milliardaires et multinationales. D'autant que les mêmes multinationales ne se sont pas privées de rémunérer leurs salarié·es sur fonds publics via le chômage partiel Covid.

Les aides versées par l'État représentent quel pourcentage de ces faramineux dividendes !?

#### PAR ICI LA BONNE SOUPE

Parmi les conséquences de la Loi Transformation de la Fonction Publique, nos postes de cadres sup' de la DGFIP sont ouverts à des profils extérieurs, publics ou privés.

C'est ainsi que l'ancien Préfet de Vendée a pu devenir n°1 de la DDFIP du Finistère en fin d'année dernière. De même, un ambassadeur vient d'être nommé DDFIP de la Sarthe. Il est vrai que le niveau de rémunération de nos n°1 aiguise tous les appétits.

Quelles conséquences concrètes de cette mobilité en or ? Les camarades des Douanes qui ont un peu « d'avance » sur nous, avec déjà la moitié des cadres sup' venant de l'extérieur, posent les bonnes questions sur ces « anciens de l'ENA et de grandes écoles américaines qui ne connaissent du service public que la vision Thatchérienne, libérale et destructrice que l'on enseigne dans ces établissements ». « Les douaniers sont aujourd'hui dirigés par des gens qui ne voient notre administration que comme une étape de leur brillante carrière. Une case à cocher comme une obligation ».

Méconnaissance des missions, vision partielle ou partiale du service public, pantouflage public privé, qu'importe puisque ce seront des « bons managers ». Gageons que ces nouveaux profils auront encore moins de scrupules à démanteler nos administrations, dans une logique « prends l'oseille et tire-toi ».

#### **VOL EN BANDE ORGANISÉE**

L'inflation s'est maintenue à un niveau de 2,8 % en décembre, au même niveau que novembre.

Au nom de la lutte contre les coûts de l'énergie qui sont pour beaucoup dans cette poussée inflationniste, l'État va exiger qu'EDF vende davantage d'électricité à bas prix à ses « concurrents », dans un contexte de flambée des cours.

Premier problème, cette mesure va coûter entre 7,7 milliards et 8,4 milliards d'euros à EDF. EDF déjà en grandes difficultés financières avec les surcoûts dus au vieillissement du parc nucléaire et au fiasco de l'EPR. Deuxième problème, les dits concurrents ne produisent aucune électricité et ne font que de la vente.

L'État va donc subventionner une activité artificielle et parasite. Bref nationalisons les pertes, privatisons les profits.

